

**Extrait du procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du 3 mars 2014.

Nombre de conseillers élus

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents

10

Sous la présidence de M. MULLER Dominique Maire

Conseillers présents : FOURNIER C. / DOSSMANN M.
HINDENNACH G. / RIFF D. / KREMMEL ML / SCHARCH J.
FALK E. / HEIM C. / WOLFF B.

Conseiller absent : KEITH H. (excusé),

Présentation pour approbation du procès-verbal de la réunion du 3 février 2014 :

Après lecture, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 3 février 2014.

Elections municipales des 23 et 30 mars 2014 – Organisation et déroulement du bureau de vote :

Pour les deux tours des élections municipales des 23 et 30 mars 2014, le Conseil Municipal définit la composition suivante du bureau de vote :

8 h 30 – 10 h 30 : DOSSMANN Michel – HINDENNACH Gérard – WOLFF Bernard

10 h 30 – 13 h 00 : FOURNIER Christiane – KREMMEL Marie Laure – HEIM Christine

13 h 00 – 15 h 30 : RIFF Dominique – FALK Eric – SCHARSCH Julien

15 h 30 – 18 h 00 : MULLER Dominique – KEITH Hervé – STORCK Marcel

Le premier nommé de chaque groupe est désigné comme chef de bureau.

Le dépouillement sera assuré, sous la présidence de Dominique MULLER Maire, par Christiane FOURNIER et Marcel STORCK secrétaires, Michel DOSSMANN et Julien SCHARSCH assesseurs.

Travaux d'accessibilité de la rue Principale :

M. Michel DOSSMANN présente au Conseil Municipal le projet des travaux d'accessibilité de la rue Principale élaboré par le bureau ABE CONCEPT.

Les travaux comprennent principalement le remplacement de 300 m de bordures de trottoir abîmées, la mise à niveau des siphons, la mise en place d'une nouvelle couche d'enrobé sur les trottoirs, avec implantation des entrées de propriété en pavés, le rabaissement des bordures sur les passages piétons.

Ce projet est estimé à 106 475 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- approuve la réalisation de ces travaux
- demande qu'une estimation soit faite pour la mise en pavés de l'ensemble des trottoirs et prise en compte en option dans le marché
- autorise le Maire à lancer les appels d'offre.

Compte administratif 2013 :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mme Christiane FOURNIER, décide d'approuver, à l'unanimité, le compte administratif de l'exercice 2013, présenté par M. Dominique MULLER Maire et qui se récapitule comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses: 212 431,83 €

- Recettes : 331 728,13 €

- Excédent : 119 296,30 €

Section d'investissement:

- Dépenses :402 670,36 €

- Recettes : 389 258,51 €

- Déficit : 13 411,85 €

Excédent global de clôture: 105 884,45 €

Fin de mandature :

M. le Maire trace un rapide bilan du mandat qui vient de s'écouler et souligne l'esprit d'entente et de cohésion qui a régné au sein du conseil Municipal. Il remercie les conseillers pour leur disponibilité, leur engagement et leur collaboration.

Pour copie conforme

Saessolsheim, le 5 mars 2014.

Le Maire

Dominique MULLER